

Elections municipales
15 et 22 mars 2020

Fontaine-lès-Dijon



Programme

Principes structurants

Fontaine Solidaire est une liste rassemblant des citoyennes et citoyens de diverses sensibilités, écologistes, de gauche et sans étiquette, qui ont en commun une certaine idée de la société et de la vie de notre commune. Notre programme s'appuie sur trois piliers qui sous-tendent notre action et seront l'ADN de tous nos projets.

Démocratie participative

*Impliquer les habitants dans les grandes orientations
et dans les décisions importantes de la vie locale*

Placer les citoyens au cœur de l'action municipale

Participation, transparence, implication de tous les acteurs doivent être systématiques. L'intérêt collectif doit toujours avoir la priorité.

- * Garantir une information constante et détaillée, accessible à toutes et tous dans tous les domaines.
- * Instituer la concertation la plus étendue possible pour tous les projets, en particulier avec les riverains lors de projets immobiliers ou de voirie.
- * Envisager l'utilisation d'outils consultatifs type votations, ainsi que la possibilité pour des groupes citoyens de déclencher des référendum d'initiative citoyenne locaux (le seuil restant à évaluer pour un bon équilibre entre démocratie représentative et participative). Les sujets abordés pour ces votations peuvent être transpartisans et permettent d'inviter la population à se prononcer, ce qui lui redonne un levier d'action sur la politique municipale entre deux élections.

Faire vivre l'écoute et le dialogue

- * Aborder les difficultés en s'écoutant et en proposant des alternatives.
- * Apporter systématiquement une réponse (solution, alternative, médiation, etc.)
- * Garantir des retours réguliers sur les projets en cours, évaluer des projets aboutis.
- * Favoriser l'intégration de chacun.

Entretenir l'implication citoyenne

- * Soutenir l'action des associations pour soulager le travail des bénévoles.
- * Trouver des leviers aidant au renouvellement des forces actives dans les associations.
- * Promouvoir les liens entre associations, diffuser l'information associative.

Des choix budgétaires en accord avec la population

Tout en sachant tenir un budget sain, nous opterons pour de nouveaux choix permettant de ne pas se contenter du minimum, mais ouvrant des possibilités dans la plus grande transparence et en impliquant les habitants dans ces choix.

- * Trouver des marges de manœuvres en modifiant certaines orientations.
- * Gagner en sobriété énergétique.
- * Rechercher activement les sources d'aides dans les thématiques que nous portons (transition écologique, solidarité).

Nous nous engageons à consulter la population, par exemple par référendum local, avant tout engagement financier majeur (emprunt important, fiscalité locale).

Être des acteurs vigilants dans la métropole

- * Mettre en avant nos principes, non seulement au niveau local mais également au niveau de la métropole.
- * Informer nos concitoyens des expériences réussies réalisées dans d'autres communes de la métropole, pour éviter le gaspillage intellectuel.

Transition écologique

L'écologie au cœur de notre vie

L'écologie ne doit pas être une simple façade, l'écologie est un devoir pour l'avenir, pour nous, pour nos enfants et petits-enfants, pour les générations futures.

Réduire notre budget carbone

* Réduire notre consommation énergétique, à la fois au niveau de la commune, et en favorisant l'action des individus.

* Décarboner notre énergie, informer et inciter les citoyen.ne.s à s'engager dans la voie de la sobriété énergétique.

* Réfléchir ensemble, par le dialogue, aux moyens les plus efficaces d'encourager la transition, via des pistes d'actions individuelles, mais aussi par la mise en place de solutions solidaires.

Repenser la mobilité

La voiture, certes utile, présente de nombreux inconvénients : pollution, encombrement, émissions de CO₂. Nous avons besoin d'une vision pour l'avenir : il faut repenser le maillage des déplacements sur le long terme.

* réduire la place et l'impact de la voiture individuelle.

* valoriser les alternatives : transports en commun, vélo, marche à pied. Ces alternatives peuvent engendrer un gain économique pour les ménages (coût important de la voiture) et ont un impact positif sur la santé publique (pratique du vélo et de la marche à pied).

* Rendre la ville plus sûre lors des déplacements doux, en particulier pour les populations fragiles.

Réduire notre impact environnemental

* Favoriser les courtes distances permet de retrouver une vie locale dynamique.

* Protéger au maximum la biodiversité, avec des actions sur le territoire communal, mais aussi au niveau de la métropole et des alentours.

* Protéger, maintenir et développer notre capital végétal.

* Développer des filières à moindre impact environnemental dans tous les domaines, en particulier dans la production alimentaire.

Protéger notre santé

* Construire un environnement sain pour les personnes fragiles (enfants, personnes âgées) à tous les moments de leur vie. Éliminer les sources de perturbateurs endocriniens, réduire les pollutions diverses (en particulier électromagnétiques).

* Évaluer les impacts sur la santé, la biodiversité, de toutes les actions à venir.

* Appliquer systématiquement le principe de précaution. Mettre ce principe en priorité, comme investissement pour un avenir moins générateur de problèmes (avec les coûts associés qu'il ne faut jamais oublier).

Maintenir notre qualité de vie locale

* Investir en étant responsables. Repenser la structure urbaine, en concertation et soucieux de l'avenir.

* Exercer une vigilance sur les permis de construire : imposer des projets d'habitat écologique à taille humaine.

* Développer les espaces verts, proposer des projets de jardins partagés.

* Penser tous les investissements en s'appuyant sur nos principes. Garder à l'esprit que les investissements d'aujourd'hui orientés pour un avenir plus stable généreront du bien-être commun, et donc plus de facilités pour vivre mieux ensemble.

* Anticiper la résilience face au changement climatique, dans une attitude optimiste et volontaire, car l'immobilisme ne peut que nous laisser démunis face aux problèmes à venir. Il faut être conscient de ce qui nous attend, pour pouvoir être acteurs et rendre possible les changements nécessaires, puis les adaptations qui s'imposeront à nous.

* Être vigilants aux incivilités et aux problèmes de sûreté, en privilégiant la prévention et la proximités avec les habitants.

Solidarité

Développer et entretenir nos biens communs

Tisser du lien

- * Développer les espaces de convivialité, d'échanges, les tiers-lieux, les structures d'entraide.
- * Provoquer les occasions d'interaction positive entre voisins.

Faire vivre la mixité

La mixité, qu'elle soit sociale ou générationnelle, est une richesse pour la vie de la commune.

- * Intégrer les populations les plus vulnérables dans tous les projets : personnes âgées, enfants, personnes à mobilité réduite.
- * Développer le logement social sans nécessairement construire davantage, en maintenant une mixité sociale dans tous les quartiers.
- * Développer les liens entre générations, via le milieu associatif et grâce aux services municipaux.
- * Être attentifs à la mixité dans le domaine de l'enfance et de la petite enfance.
- * Lutter pour la réduction des inégalités.
- * Renforcer l'information et l'aide aux familles en difficulté.
- * Valoriser la culture pour tous.

Maîtriser les constructions de logements

Priorité doit être donnée au bien-être des habitants, à l'intégration des bâtiments dans le voisinage, aux espaces de nature. Une réflexion doit être menée sur l'équilibre à trouver en terme de population, la croissance n'étant pas nécessairement une solution enviable à long terme.

- * Favoriser les solutions de réaménagement de propriétés existantes en favorisant les petits logements restant bien insérés dans leur environnement et les logements sociaux.

Maintenir et développer nos biens communs, conforter l'emploi et les services publics

Les services publics permettent un bon accès de tous à des services de qualité, ce qui est essentiel pour la cohésion sociale. Un service municipal fonctionnel est indispensable.

La municipalité doit assurer une optimisation des coûts tout en contrôlant la qualité de l'emploi et la qualité du service pour tous. Le budget doit être maîtrisé mais mieux ciblé, en repensant les investissements sous l'angle de nos principes : priorité à la transition écologique, à la démocratie participative, à la solidarité.

- * Dans l'emploi municipal, assurer un suivi dans le temps des compétences, pour un service pérenne, dans un esprit de transparence.
- * Associer les citoyen.ne.s à l'évaluation de l'efficacité des services municipaux, qui sont un bien commun à tous et un vecteur d'équité.
- * Jouer sur les équilibres, explorer les possibilités de financements extérieurs.
- * Favoriser l'implantation de commerces de proximité.
- * Plus particulièrement dans les zones en développement, apporter un soutien aux entreprises locales ainsi qu'à la création de services de proximité.
- * Garantir un accès aux services de santé au plus près de chaque quartier.

Propositions : actions & projets

Fontaine Solidaire s'engage à mettre en œuvre les propositions développées ici. Bien sûr, en application de nos principes, chaque projet sera traité dans la concertation. Il s'agit donc ici d'une proposition de base, à travailler avec les différents acteurs concernés.

Vie démocratique

Échanges, dialogue

* Création de points d'échanges réguliers entre élu.e.s et citoyen.ne.s dans les différents quartiers de la commune (quel que soit notre degré de représentation au conseil municipal) afin de rester vigilants aux points de friction pouvant se développer, et de favoriser l'intégration.

=> réflexion sur le lieu : bus ? Petit local dans chaque quartier ? Il existe déjà des lieux, mais il faut penser aux zones souvent laissées de côté, en particulier aux quartiers situés au-delà du boulevard des Allobroges, côté Dijon.

* Retours systématiques et réguliers sur les projets en cours, évaluation des projets aboutis.

* Bilans réguliers et complets de l'action municipale.

* Réflexion sur les différents projets en concertation avec les riverains/habitants, en intégrant l'amélioration de la voirie pour les transports doux, le maintien (ou l'extension) du capital végétal, le budget énergétique des projets.

* Permanence des élus le samedi matin, ouverte à tous et sans rendez-vous, à la mairie et/ou au centre Jeanne Lelièvre.

* Augmentation de l'affichage public, en réfléchissant aux dimensionnements possibles pour que toutes les infos puissent trouver leur place, avec une visibilité pour tous.

* Parution d'une lettre d'information (« Reflets ») à un rythme beaucoup plus fréquent, sur papier ou encore plus fréquemment sur internet, en l'ouvrant plus largement à d'autres acteurs.

Mécanismes d'implication

* Refonte du site municipal, pour un site réellement participatif, donnant accès à de nombreuses sources d'informations et à la possibilité de déposer des requêtes ou remarques.

* Proposition d'une liste de distribution (inscription volontaire) d'informations municipales.

* Réflexion à mener pour proposer des structures d'implication en fonction des projets et des objectifs (comités de pilotage, votations, réunions d'échanges spécifiques).

* Mise en place d'un budget participatif, dont le montant sera à définir après étude plus précise.

* Création d'un conseil des jeunes (10-18 ans) doté d'un budget et se réunissant trois à quatre fois par an, permettant de faire des propositions au conseil municipal sur toutes les thématiques que ces jeunes trouveraient pertinentes.

* Référendum d'initiative citoyenne : si un groupement de citoyens ou d'associations (seuil à 500 personnes, réglages possibles en fonction du retour d'expérience) nous alerte sur des sujets précis visant à améliorer la vie de la commune, il sera relayé, déclenchant débat ouvert et votation citoyenne.

Engagement de nos élus à la métropole

* Porter et défendre les avis des citoyens de Fontaine vers la métropole.

* Revenir vers les Fontainois.e.s, informer, pour une meilleure connaissance des politiques métropolitaines.

- * Développer un réseau avec des élus d'autres communes qui partagent nos principes.
- * Maîtriser le PLUi-HD (cadre à s'approprier) en mettant en avant nos principes tout en proposant d'aller plus loin quand on le juge nécessaire.
- * Faire profiter Fontaine des expériences réussies menées dans d'autres communes de la métropole.
- * S'informer et diffuser des expériences intéressantes faites sur la métropole et ailleurs.

Urbanisme

Projets immobiliers

- * Arrêt du bétonnage, encadrement, concertation dans le but de maîtriser les constructions neuves et l'impact sur les sols par une vigilance accrue et des conditions imposées avant toute signature de permis de construire.
- * Recours à l'**étude préalable d'un expert programmiste** pour planifier les développements urbains (intégration des constructions, commerces locaux, voirie, locaux de vie, espaces de nature, etc.), pour une véritable ambition d'avenir. Cette étude pourra servir d'appui à tous les projets de développement.
- * Débat citoyen complémentaire pour l'aménagement des sites de projets fontainois.

Espaces verts, jardins partagés

- * Protéger et développer notre capital végétal.
- * Protéger les grands arbres, en particulier ceux du parc de la clinique.
- * Imposer de maintenir des surfaces végétalisées et de ne pas toucher aux arbres dans les projets de construction (la destruction des arbres dans le projet en cours rue des Créots est une aberration).
- * Prendre soin, entretenir et développer nos espaces verts, en utilisant des techniques favorables à la biodiversité.
- * Proposer une étude sur la mise en place de jardins partagés, par exemple dans le parc des Basses Combottes.

Mobilité

La transformation est à assurer étape par étape, dans un souci permanent de transparence et de dialogue avec les habitants concernés.

Etude des possibilités de subventions (Direction Régionale Environnement Aménagement Logement, Fonds Européen de Développement Régional) pour certains aménagements favorisant les alternatives à l'automobile.

Stationnement

- * Dans les nouvelles constructions, peser dans le sens d'une réduction du coût des places en sous-sol.
- * Aménager des zones de stationnement pour éviter le stationnement sauvage.

Voirie

- * Dès le début du mandat, concertation large élus/citoyens/métropole pour proposer un nouveau maillage sur le long terme, favorisant un rééquilibrage voitures/vélos/piétons.
- * Création d'axes utiles pour chaque mode de transport : des axes communs (exemples : rue du stade, rue du Fbg Saint Nicolas, rue de Dijon) mais aussi des axes privilégiés vélos/piétons et des sens uniques (exemple : rue de l'Europe).
- * Recensement des points délicats et réflexion sur les solutions possibles en concertation avec les riverains et les services de la métropole.

- * Prise en compte des personnes pouvant avoir des difficultés pour se déplacer (personnes à mobilité réduite, personnes âgées, poussettes, etc.) dans l'organisation des circulations piétonnes.
- * Évaluation du passage du vieux village en « zone de rencontre », avec des zones de parking autour revues pour favoriser le stationnement résidentiel (zones bleues partielles, sauf pour résidents, zones réservées,...).

Encouragement au report modal vers le vélo

Il est essentiel d'augmenter la sécurité des cyclistes et de développer les axes de circulation utiles et sécurisés. Nous explorerons aussi la possibilité de proposer une subvention pour les particuliers investissant dans les VAE (vélos à assistance électrique), subvention qui est abondée par l'État.

Pour la politique de développement de ce mode de transport, nous travaillons en concertation avec l'expertise de l'Association Ensemble à Vélo dans l'Agglomération Dijonnaise (EVAD). Nous soutenons une vraie politique cyclable, la mise en œuvre d'un schéma directeur cyclable, la mise en place d'un comité vélos de concertation, réunissant les élus en charge, les techniciens et les associations vélos de la métropole. Nous réaliserons un réseau cyclable sécurisé, continu, efficace. Voir à ce sujet notre contribution au questionnaire proposé par la Fédération des Usagers de la Bicyclette dans le cadre de l'opération « Parlons vélo » pour les municipales : <https://municipales2020.parlons-velo.fr/>

Transports publics

- * Agir auprès de la métropole et de Divia pour transformer la ligne 10 en liane et la prolonger jusqu'à la zone commerciale d'Ahuy.
- * Augmenter l'information sur le transport gratuit pour les seniors (selon conditions de ressources, 20 trajets/mois) et l'aide à l'accès à ce service. Faire pression au niveau de la métropole pour que ce pass gratuit devienne mensuel, et non limité à 20 trajets/mois.
- * Plus largement, militer auprès de la métropole pour la gratuité complète des transports en commun.
- * Ouvrir une réflexion pour la création d'une navette locale sur Fontaine-lès-Dijon.

Au quotidien

- * Veiller à l'entretien des haies, pour la bonne circulation des piétons, en favorisant le dialogue avec les riverains.
- * Veiller aux difficultés rencontrées par les personnes à mobilité réduite et les poussettes.
- * Augmenter les stationnements pour vélos, en particulier abrités.
- * Favoriser l'implantation de bancs sur les trajets piétons, c'est en particulier important pour les personnes âgées.
- * Diffuser l'information : plans locaux, campagnes d'information pour favoriser la transition.

Environnement et santé

Bilan carbone et diagnostic énergie

- * Etablir un bilan global de l'empreinte carbone au niveau municipal comme au niveau des habitants. Cette évaluation est essentielle pour pouvoir agir sur les émissions principales de gaz à effet de serre (GES). Nos habitudes doivent se modifier rapidement, chacun doit prendre sa part. Un bilan diagnostique est nécessaire pour orienter efficacement les actions.
- * Etablir un diagnostic énergie : il s'agit de développer les pistes les plus efficaces dans les services municipaux mais aussi chez les particuliers.
- * Décarboner notre énergie, mettre en place des investissements d'avenir : panneaux solaires, véhicules électriques.
- * Agir prioritairement pour réduire les pertes d'énergie les plus importantes : isolation, gestion efficace du chauffage, de l'éclairage ; actions d'information et de soutien aux démarches pour les particuliers.

Conditions de vie saines

- * Porter une attention particulière à la mitigation thermique naturelle dans les bâtiments publics, en particulier pour garder de la fraîcheur en été. Former les personnels municipaux et informer sur les bonnes pratiques.
- * Éliminer les sources de perturbateurs endocriniens et autres substances potentiellement toxiques à moyen ou long terme partout sur la commune.
- * Porter une attention particulière aux produits ménagers utilisés dans tous les lieux municipaux (y compris les écoles).
- * Quand il sera en fin de vie, remplacer le terrain de sport en synthétique par une solution plus adaptée. En effet, parmi les sources de toxiques, un terrain de sport en synthétique présente un risque important pour la santé.
- * Éliminer l'amiante de tous les bâtiments publics, en priorité des écoles des Carrois et des Saverneys qui en contiennent encore.
- * Câbler les accès internet, ceux des écoles en priorité, mais aussi dans toutes les structures municipales.

Protéger la biodiversité

- * Réduire l'impact sur la biodiversité, engager des dialogues pour éliminer définitivement les pesticides sur la commune :
 - avec les particuliers pour bien faire connaître la loi et les alternatives possibles selon les situations
 - avec les cultivateurs pour les accompagner dans une possible transition
- * S'engager avec la métropole (et même le périmètre plus large du Schéma de Cohérence Territorial) dans cette réflexion pour des actions rapides.

Vie sportive, vie associative, vivre ensemble

Une Maison des associations

- * Promouvoir le lien entre les associations en mettant en place un lieu en commun, avec salles de réunion, bureaux, possibilités de rangement, pour partager les expériences, l'information, les moyens, et faire remonter plus facilement les dysfonctionnements.

Un nouveau centre d'activités

Plusieurs structures sont envisageables : Centre social ou Espace de Vie Sociale. Un tel lieu doit être conçu à partir d'une large consultation citoyenne. Son financement est à étudier avec tous les acteurs, avec des objectifs ambitieux.

- * créer un lieu qui profite à tous, à vocation globale et intergénérationnelle, qui accueille toute la population en veillant à la mixité sociale.
- * Ouvrir des possibilités pour de nombreuses associations et projets citoyens. Parmi les idées : un café associatif ; des ateliers participatifs pour réparer son vélo, un appareil en panne, etc... Ceux qui "savent" aident ceux qui ne savent pas et qui ont envie d'apprendre.
- * Évaluer l'ensemble des besoins : salle de motricité pour relais Assistance Maternelle, salles de réunion, « salle des fêtes » à taille familiale.
- * Mener toute une série de réflexions : Quelle structure ? Quelles conditions pour bénéficier des aides département/région/Etat ? Dimensionnement, étude d'une ébauche, éco-conception. Quelle localisation ? Dans les nouvelles habitations (rues du stade/grande fin/petite fin etc.) ; intégration dans le quartier : accès avec tous les moyens de transport, réflexion autour des nuisances sonores.

Optimisation de l'utilisation des locaux à l'école des Porte-Feuilles

- * Engager le dialogue mairie/enseignants/Education Nationale afin d'étudier les marges de manœuvre, une partie des locaux n'étant plus affectés aux classes par manque d'effectifs.
- * Mener une réflexion pour restructurer les locaux : garder de la souplesse sur le nombre de classes tout en garantissant une séparation efficace école/lieux ouverts.

Tiers lieux, espaces de convivialité, marché

- * Proposer des lieux disponibles pour des groupes de différentes tailles, à différentes échelles de temps (de la réservation en avance à la discussion impromptue), pour partager des moments de convivialité et de vie associative. Dans le domaine sportif par exemple, les Fontainois notent des difficultés à se réunir en marge des activités.
- * Encourager l'ouverture d'un café associatif.
- * Développer un marché hebdomadaire sur la place des 3 Saffres, qui s'y prête bien (espace, présence d'autres commerces, bibliothèque, quartier densément peuplé), en mettant l'accent sur les produits bios ou/et locaux.
- * Proposer un lieu qui soit une vraie salle des fêtes accessible aux familles, aux groupes, aux associations, pour faire la fête sans gêner le voisinage. Réfléchir à une structure avec grande salle modulable, bar, cuisine, etc. Si les fêtes ont surtout lieu le week-end, rentabiliser le lieu par la location en semaine à des professionnels qui souhaiteraient organiser des séminaires.

Soutien à la maîtrise de l'outil informatique et aux démarches numériques

- * organisation d'ateliers réguliers, de formations, ou autres, concernant aussi bien les enfants et adolescents que les personnes âgées. Des ateliers intergénérationnels pourraient être très intéressants pour développer l'entraide.

Vie associative

- * Diffuser l'information associative plus fréquemment par divers canaux (publication papier, internet).
- * Améliorer la gestion des salles pour rendre le planning plus transparent et la démarche plus simple.
- * Soutenir les associations, en particulier en ce qui concerne les moyens techniques et en augmentant le nombre et la diversité des salles.
- * Faire vivre le dynamisme démocratique par un accompagnement efficace de la municipalité, en particulier pour l'accès et l'utilisation de services municipaux par les associations.
- * Favoriser l'émergence d'associations d'entraide, de réparation, de bricolage.

Sécurité publique

- * Soutenir le rôle de prévention des policiers municipaux pour faire diminuer les incivilités et veiller au bien vivre ensemble dans l'espace public.

Culture

Pour une implication plus grande de la municipalité

- * Valoriser et développer de ce qui fait notre identité actuelle : l'école de musique et la Scène Fontainoise, en pérennisant l'école de musique (et en étudiant éventuellement la possibilité de la municipaliser) et en renforçant le soutien à La Scène Fontainoise, organisatrice des Musicales et Théâtrales.
- * Elargir l'offre vers les jeunes publics.
- * Proposer des événements en jazz, musiques actuelles, musiques du monde, par exemple.
- * Organiser des conférences pour assurer une plus grande diffusion aux débats importants actuels sur des sujets de société comme l'environnement ou la santé par exemple.
- * Soutenir les associations culturelles, les apprentissages des savoir-faire et favoriser les expositions artistiques, culturelles.
- * Soutenir et valoriser les actions organisées au Centre Jeanne Lelièvre.
- * Lancer un projet de médiathèque en lien avec les structures similaires de la métropole.

Emploi local

Commerce local

- * Soutenir le développement des commerces de proximité.
- * Dans les zones résidentielles, favoriser l'implantation d'activités de services et d'activités commerciales.

Soutien aux entreprises vertueuses

- * Orientation du soutien en fonction des objectifs de la commune, c'est à dire localisation de l'emploi, artisanat utile à la transition écologique, activités ayant des impacts sociaux et environnementaux positifs : favoriser l'économie locale, l'économie sociale et solidaire, l'économie circulaire (tenant compte de tout le circuit du produit, des matières premières au recyclage ou à l'élimination non polluante).
- * Ambition d'accueil de sociétés régionales, nationales voir internationales du secteur primaire au secteur tertiaire tournées vers l'innovation et vers l'avenir dans les domaines variés connectés au tissu économique régional : alimentation, santé, numérique, nouveaux modes de transports et éco-matériaux, en particulier.

Activités agricoles

La localisation de notre commune à proximité d'espaces ruraux rend possible la mise en place de zones maraîchères, tournées vers l'agriculture biologique et respectant l'environnement. Ce type d'activité pourrait être connecté aux restaurants scolaires et aux résidences pour personnes âgées de Fontaine-lès-Dijon mais aussi des communes environnantes afin que le plus grand nombre puisse bénéficier d'une alimentation saine.

Santé

Nous proposerons que Fontaine soit signataire de la charte « Villes actives du PNNS » (Programme National Nutrition Santé). Cette inscription n'ouvre pas de droits à des financements à ce titre, cependant elle permet d'identifier la commune comme très impliquée dans le domaine de la santé, ce qui peut faciliter la recherche de financements pour des actions spécifiques via l'Agence Régionale de Santé ou la Direction Régionale Environnement Aménagement Logement. Elle permet en outre de travailler en réseau avec d'autres villes signataires (323 villes et collectivités).

Si la commune n'a pas de compétences légales directes en la matière ni de qualifications, elle exerce diverses compétences dans le champ de la santé :

- à travers le volet activité physique

Urbanisme, aménagement de la voirie et de l'espace public, politique du cadre de vie, gestion des équipements sportifs, subventions aux associations et clubs sportifs.

- à travers le volet alimentation

Gestion des restaurants scolaires, des activités péri-scolaires, des services publics à caractère social et médico-social (crèches, foyers de personnes âgées ...).

- à travers le volet information

Dans les lieux publics (mairie, bibliothèques, ...) ou commerciaux.

Enfance, petite enfance

Trajets école-domicile

- * Mettre en place avec les parents d'élèves des voies de pédibus (mode de ramassage scolaire sous forme de convoi à pied). Organiser un dialogue à chaque rentrée pour inciter à utiliser ce service.
- * Dans le cadre du nouveau maillage de la voirie, intégrer un niveau élevé d'exigence de sécurité à la sortie des écoles, faciliter les accès piétons et vélos (voire des vélos-transports collectifs ?).
- * Dans toutes les écoles, renforcer la formation à la pratique du vélo et aux bonnes pratiques sur la voirie.

Relations écoles-mairie-parents

- * Développer :
 - un dialogue régulier entre élus, enseignants et parents d'élèves, intégrant dès que nécessaire les services municipaux (bibliothèque, cantines, etc)
 - un dialogue inter-écoles pour créer de la cohérence entre les groupes scolaires.

Activités péri-scolaires

- * Entamer une réflexion sur l'articulation des activités péri-scolaires et des activités associatives avec l'école, pour faciliter les parcours des enfants et l'organisation des parents.
- * Être attentifs à la qualité des activités de l'accueil et des activités périscolaires et des centres de loisirs pour les vacances, avec un cahier des charges exigeant et des concertations régulières entre encadrants, parents et enfants.
- * Favoriser la mixité générationnelle : par exemple un accompagnement des enfants entre école et activités en échange de menus services, sous l'égide de la mairie.

Lutte contre les inégalités

- * À l'école, favoriser la mise en place de dispositifs d'aide aux devoirs.
- * Suivre de près les enfants en difficulté en encourageant le dialogue entre enseignants et parents pour proposer du soutien (via une association, par exemple).

Soutien à la parentalité

- * Développer les propositions en terme d'ateliers, de rencontres, de formation, en s'appuyant sur le Relais Assistance Maternelle (RAM), les centres multi-accueil, les écoles maternelles.
- * Développer le RAM, un lieu indispensable et plébiscité : il faut un emploi à plein temps, un accès à des locaux (salle de motricité, accueil de temps d'échanges développant les liens parents/enfants/assistante maternelle), une aide à la formation des assistantes maternelles.
- * Proposer des lieux et des moments d'écoute et de conseil pour les parents.
- * Soutenir les actions pour l'épanouissement des petits, quelle que soit leur origine sociale.
- * Développer les actions conjointes Relais / centres multi-accueil, pour une richesse et un partage des activités favorisant la relation parents-enfants ainsi que la mixité sociale et générationnelle.

De l'ambition pour les cantines

- Nous proposons d'élargir la réflexion sur les cantines scolaires aux autres restaurations collectives, notamment dans les EHPAD. Notre objectif pour les cantines : 100 % de bio et de local.
- * En concertation avec ce qui se fait ailleurs sur la métropole, concevoir un projet de mutation pour tendre à des menus entièrement sains et locaux ; favoriser la mise en place de ces filières et l'installation de producteurs.
 - * Former nos enfants : lutte contre le gaspillage, éducation au goût, repas sains dans un environnement sain, calme et respectueux, propice au repos et à l'échange.
 - * Envisager un jardin communal pour alimenter en légumes : il y a des villes dans lesquelles cela fonctionne (Mouans-Sartoux par exemple).
 - * Lutter contre le gaspillage, valoriser les déchets ; trouver des solutions pour bannir les plastiques à tous les niveaux.

Services municipaux, service public

L'aspect comptable ne doit pas être prioritaire, c'est le service rendu qui compte. L'entretien des salles est négligé au CAPJ, à l'école des filles, ce n'est pas normal. Des doléances ont été constatées aussi au niveau des écoles.

* **En finir avec l'externalisation systématique des services municipaux.**

* Pour les services externalisés, être très exigeants sur le cahier des charges.

* **Prévoir un poste d'agent technique à disposition des associations** (ou autres usagers) pour la gestion des outils municipaux (salles, lumières, matériel).

* **Réfléchir aux transferts de compétence avec la métropole** : ceci est particulièrement nécessaire en ce qui concerne les espaces verts.

* **Renforcer (via le CCAS) l'information et l'aide aux familles en difficulté** : ces dernières doivent pouvoir trouver du soutien pour accéder aux dispositifs offerts à tous les niveaux administratifs, de la commune à l'État.

* **Lutter contre les inégalités** par la mise en place d'une politique systématique de modulation des coûts en fonction des revenus pour tous les services, activités et loisirs associatifs, afin de favoriser l'accès de tous.